



Conférence téléphonique MEF 3 avril 2020

avec Gérald Darmanin et Olivier Dussopt

Les Fédérations des Finances ont tenu ce matin une nouvelle conférence téléphonique avec les ministres G. DARMANIN et O. DUSSOPT.

Les ministres sont revenus, avec des précisions, sur deux points que la Fédération **Solidaires Finances** avait mis en avant :

- le décalage de la campagne de l'impôt sur le revenu (pour mémoire, ceci entraîne plus de 4 millions de visites d'utilisateurs dans les services de la DGFIP !),
- l'entrée en vigueur d'un décret qui prévoit des frais de missions, pour les agents qui n'ont pas eu accès à la restauration collective (ce décret est rétroactif à la date du 16 mars).

En ce qui concerne la relation télétravail / garde d'enfants, Olivier Dussopt a précisé que l'administration allait faire preuve de souplesse, afin que la situation de télétravail soit le plus souvent retenue et encouragée ! Ce qui est plutôt bénéfique à l'agent, considéré comme étant au travail et non en autorisation d'absence.

Ils ont également souligné le fait que le Secrétariat Général mettait en place une ligne téléphonique pour un soutien psychologique.

S'agissant des concours, ils ont renvoyé le sujet vers les directions DGFIP et DGDDI.

Au chapitre des mesures bien plus contestables, on retiendra notamment le dispositif prévu pour le bénévolat et les actions d'aide proposée par l'agent. Pour O. Dussopt, ceci n'est possible que sur le temps des congés, en raison de la responsabilité en cas d'accident... Tout ceci ne fait pas vraiment mobilisation générale, pourtant louable dans les circonstances actuelles.

Il a également été indiqué que la réduction des RTT s'impose car les autorisations d'absence ne peuvent réglementairement pas produire de RTT (décret de 2017). C'est beau, la règle... On voit bien quelque part qu'un adage se vérifie bien : « il n'y a pas de petit profit... ».

Toujours sur le plan « règlement / règlement », la note de la DGFAP qui fait le détail des sanctions possibles, en cas de refus d'être à son poste ne passe toujours. A notre sens, ce n'est vraiment pas l'urgence du moment et c'est plutôt décalé par rapport à ce qui se passe et à ce qu'accomplissent les agents. O. Dussopt s'est effarouché d'une expression de Solidaires Douanes. Pour ce qui nous concerne, il serait inspiré de ne pas trop s'attarder à ce genre de choses, car sur les analogies entre une armée inconsciente en 1914 et un pays mal préparé en 2020, il y en aurait des choses à dire...

Et pour en revenir à la fameuse note de la DGFAP, oui : elle est réglementaire. Mais elle est aussi malvenue, voire indécente. Heureusement que les soignants n'ont pas le temps de la lire. Nous laissons à tout un chacun, y compris à Olivier Dussopt, ce qu'ils en penseraient...

Un petit mot sur le dialogue social qui doit continuer, même en mode dégradé. Certes. Mais on serait tentés d'ajouter, avec un brin de méchanceté (pas totalement gratuite...) que cela fait un moment que nous sommes dans le mode « dégradé », même avant la crise sanitaire.

Pas de nouveauté fracassante ce jour...

Si on voit certains points avancer, d'autres ne remporteront sûrement pas les suffrages des troupes. C'est le moins que l'on puisse dire.

Des éléments du message politique peuvent même paraître en décalage par rapport à ces instants jamais connus.

Pour **Solidaires Finances**, nous en sommes toujours à ce stade de la crise où l'objectif premier, à côté d'un Etat qui continue, est la protection des agents et la lutte contre la pandémie.

Le reste ne peut venir qu'après.